

BORDEAUX
Ma ville

L'ÉCOLE

*je cours,
j'apprends,
je grandis !*

LES INDISPENSABLES DE LA RENTREE

Les indispensables de la rentrée	p. 3
Les nouveautés / Conseils d'une directrice	p. 4
Aux petits soins pour les écoliers / La ville au service de l'école	p. 5
Déplacements et restauration scolaire	p. 8
Participer à la vie scolaire	p. 10
Elaborer un accueil adapté	p. 12
L'ouverture sur le monde / L'œil de la directrice	p. 13
La santé des écoliers	p. 15
Le calendrier de l'année	p. 16



EDITO

Cette rentrée 2011-2012 est encore placée sous le signe du dynamisme : la Ville de Bordeaux poursuit ses efforts dans la modernisation et l'embellissement des écoles ; elle œuvre pour que les enfants bénéficient de conditions d'accueil optimales. Elle fait ainsi du domaine scolaire une priorité forte.

Vous le savez, j'ai souhaité que Bordeaux s'engage dans la voie de l'e-éducation pour permettre à tous les enfants un meilleur accès à la société de la connaissance. Ainsi, comme l'année passée nous allons poursuivre l'équipement des écoles en Tableaux Numériques Interactifs. Ces derniers sont largement plébiscités par les enfants et les enseignants. Notre objectif est d'équiper en totalité les 350 classes Bordelaises d'ici 2013 et d'ainsi offrir aux élèves les plus grandes chances de réussite.

Bien sûr, une nouvelle année scolaire est toujours synonyme de stress. Aussi, le guide Vive la rentrée a-t-il été conçu pour vous apporter une aide pratique en rassemblant toutes les informations nécessaires à vos démarches : la restauration, la carte Bordeaux ma ville, les loisirs...

Je souhaite à tous, parents et enfants, une belle rentrée.

Alain Juppé, maire de Bordeaux

L'inscription de votre enfant

Elle débute en mars de l'année précédant la première rentrée de votre enfant. Le choix de l'école dépend du domicile des parents mais des dérogations sont possibles.

Dossiers à retirer directement dans les écoles ou auprès de :

> Point Info Famille, 11 rue Père Louis de Jabrun
05 56 10 23 31 ou 05 56 10 23 33 ; ou
Renseignements sur l'organisation pédagogique et les programmes.
> Inspection Académique de Gironde,
30 cours de Luze, BP 919, 33060 Bordeaux cedex
05 56 56 36 00 ou <http://ia33.ac-bordeaux.fr>

La cantine pour votre enfant

Les dossiers d'inscription à la cantine sont à retirer soit auprès du Point Info Famille, 11 rue Père Louis de Jabrun, soit directement auprès des écoles et sur www.bordeaux.fr rubrique vie quotidienne/écoles primaires/restauration scolaire.

La carte enfance : enfants autonomes et parents tranquilles

Avec leur carte de restauration scolaire, les parents peuvent payer les repas et suivre le solde sur des bornes prévues à cet effet. Cette carte est rechargeable au Point Info Famille, par courrier ou paiement électronique, devenu le principal mode de transaction.

Les fournitures scolaires : les aides municipales

La Ville, par le biais des dotations aux écoles, participe à l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 33,20 € pour chaque enfant en maternelle et de 44 € pour chaque enfant en école élémentaire. Cette dotation est augmentée de 50 € par classe élémentaire et de 20 € par classe de maternelle pour les écoles situées en réseau de réussite scolaire.

Pensez au développement durable :

Avant d'acheter de nouvelles fournitures scolaires pour la rentrée, faites le point sur celles des années précédentes qui pourraient être réutilisées.

Philippe, 38 ans, qui scolarise son fils à côté du Jardin Public, est déjà un adepte du recyclage pratique, « Avant chaque rentrée je fais le tri avec mon enfant pour essayer de réutiliser au maximum tout le matériel scolaire. En plus, c'est un bon moyen de discuter avec lui de ses besoins et envies afin de n'acheter que le nécessaire et d'éviter tout gaspillage ».

Astuce : la carte Bordeaux maville

La carte **BORDEAUX maville**

simplifie vos démarches

quotidiennes (abonnement à

la bibliothèque, accès à la

piscine, stationnement) et

comprend un volet **culturel**

destiné aux jeunes. Si vous

habitez Bordeaux et avez

moins de 25 ans, la carte

BORDEAUX maville

est gratuite ! Elle vous permet

de bénéficier de **réductions**

pour vos places de concerts,

de spectacles, de cinéma, de

réservations prioritaires et

d'un accès gratuit à tous les

musées municipaux. De plus,

dans le cas d'un mineur, cette

carte donne des **avantages** à

son accompagnant majeur.

Pour plus de renseignements :

www.bordeaux.fr

LES NOUVEAUTES DE LA RENTREE

Une bonne rentrée, ça se prépare avec les conseils d'une directrice* !

Une semaine avant la rentrée, pensez à reprendre le rythme petit à petit : couchez-vous tôt et remettez le réveil.

De 6 à 12 ans, vous avez besoin de 10 à 11h de sommeil par nuit : c'est primordial pour être en forme, se concentrer et apprendre en classe !

Le matin, prenez un bon petit déjeuner pour tenir jusqu'au repas de midi sans coup de pompe.

LE SOIR, ESSAYEZ DE PRENDRE LE TEMPS DE DISCUTER DE VOTRE JOURNÉE EN FAMILLE POUR PARTAGER LES BONS MOMENTS DE LA JOURNÉE.

Après l'école, on goûte, on fait ses devoirs et on joue. Dans cet ordre, ça va. Dans le désordre : bonjour les dégâts !

N'oubliez pas de montrer et de faire signer votre cahier de liaison ou vos évaluations.

Préparez vos affaires la veille au soir pour la journée du lendemain.

Pour les parents, pensez également à l'assurance scolaire, elle est obligatoire pour l'ensemble des activités péri et extrascolaires, y compris les activités sportives.

Et voilà, c'est parti pour une nouvelle année scolaire pleine de découvertes, de projets, de rencontres et d'apprentissages !

* Delphine Lartigue, enseignante en C.M.2 et directrice de l'école Vieux Bordeaux

AUX PETITS SOINS POUR LES ÉCOLIERS

Près de **15 000 enfants** sont inscrits dans les **98 écoles maternelles** et élémentaires de Bordeaux, ce sont ainsi **800 agents municipaux** qui sont mobilisés quotidiennement au service des écoles. Ils assistent les enseignants, organisent la restauration scolaire, assurent une présence adulte auprès des élèves et l'entretien des locaux. Avec près de **45 millions d'euros** dépensés chaque année, c'est donc le deuxième poste du budget de la Ville. La Mairie de Bordeaux a la responsabilité logistique des écoles élémentaires et maternelles publiques du territoire communal. La responsabilité pédagogique appartient

quant à elle au ministère de l'Éducation nationale. Depuis 2007, la mise en œuvre des projets pédagogiques est organisée par une convention éducative, co-signée par la Mairie et l'Inspection d'académie. Six thèmes sont déclinés en actions et projets éducatifs :

- la santé
- la prévention
- la citoyenneté
- le développement durable
- l'éducation sportive
- les dimensions culturelles et artistiques.

LA VILLE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

Ecoles maternelles et primaires : une gestion partagée

La Mairie et l'Inspection Académique assurent conjointement la gestion et le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Bordeaux. La Mairie a la responsabilité des locaux, du matériel, de la logistique et de la gestion du personnel, alors que l'Éducation nationale gère la partie pédagogique, l'application des programmes et le personnel enseignant.

Enseignants et personnel municipal : une équipe complémentaire

En classes maternelles ou élémentaires, les enseignants sont professeurs des écoles. Ils dépendent du Ministère de l'Éducation nationale. Ils sont aidés dans leurs activités pédagogiques et dans la vie quotidienne à l'école par des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et par des agents techniques, mis à disposition des écoles publiques par la municipalité. Le directeur/la directrice n'est pas leur supérieur direct mais les agents municipaux travaillent sous leur autorité durant le temps scolaire.

Pour des écoles plus agréables à vivre

Le budget 2011 consacré aux investissements dans les écoles maternelles et élémentaires est de 8,3 millions d'euros.

Cette année voit la fin de la restructuration du groupe scolaire Beck Buisson et le démarrage de la rénovation de l'élémentaire Henri IV. De multiples chantiers sont aussi entrepris pour entretenir les bâtiments, embellir les salles, changer le matériel, améliorer la santé des élèves et leur accessibilité ... Ainsi, au cours de l'année et en particulier au cours de l'été, ont été initiés des travaux de réfection dans près de 60 écoles : l'amélioration des sanitaires du groupe scolaire Saint-Bruno, la restructuration de l'école Albert Thomas, la réfection de la couverture de l'élémentaire Menuts, des travaux d'isolation thermique sur la maternelle Paul Antin et enfin le remplacement des menuiseries des écoles Thiers et Lapie...

« Le Tableau Numérique Interactif à Bordeaux : du plaisir dans l'éducation de vos enfants. »

Pour des écoles à la pointe du progrès

Dans le cadre du projet « Bordeaux, cité digitale », qui vise à encourager l'usage des nouvelles technologies, la Ville a lancé en 2010, en partenariat avec l'Inspection académique de Gironde, un appel à projets auprès des enseignants destinés à équiper d'ici à 3 ans les **350 salles de classes élémentaires de Tableaux Numériques Interactifs**. Le TNI est l'outil de visualisation collectif des ressources numériques qui permet un accès aux ressources numériques existantes comme à Internet, qui peuvent être présentées et utilisées aussi bien par les élèves que par le maître de classe. Au cours de l'année scolaire 2010/2011, **119 TNI** ont été déployés dans **27 écoles** élémentaires. Ces équipements ont été installés d'août 2010 à juin 2011. L'objectif est de poursuivre l'équipement des classes : **17 nouvelles écoles** seront donc dotées d'un TNI (Thiers, Ferdinand Buisson, Alphonse Dupoux, Deyries, Cazemajor, Montaud, Raymond Poincaré, Menuts, Pins Francs, Jacques Prévert, Loucheur, Charles Martin et Jules Ferry). Ainsi, en fin d'année 2011, **200 TNI** environ seront déployés dans **44 écoles** élémentaires.

L'école innove, Bordeaux accompagne ce changement

Entretien avec Delphine Lartigue, enseignante en CM2 et directrice de l'école Vieux Bordeaux. Elle a troqué la craie de son ancien tableau pour un tableau numérique interactif. Retour sur 10 mois de tests, d'usages et de réussites.

« Les 3 premiers TNI ont été installés en CM1-CM2 et CM2 en classe de CLIN (Classe d'initiation à la langue française pour les enfants non francophones) à la rentrée 2010 avec une formation dispensée lors de la rentrée scolaire et 3 jours de formation à l'Inspection académique pour explorer toutes les possibilités du logiciel. Les élèves ont tous été volontaires pour passer au tableau et s'entraîner à manier le stylet. »

« Les enfants viennent directement au tableau et agissent sur le texte. En histoire des arts, les tableaux sont affichés à l'écran et les enfants peuvent zoomer sur un détail, tracer des lignes, des contours ou encore pointer certains éléments. Pour l'anglais, je montre des vidéos authentiques et des dessins animés. Les élèves viennent faire des jeux et écouter la prononciation. Le TNI est aussi utilisé en aide personnalisée ! »

« Les élèves aiment beaucoup ce support qui leur est familier et qu'ils maîtrisent, parfois même mieux que l'enseignant ! Ils voient l'aspect ludique et réclament l'interactivité. Ils sont déçus lorsque l'on propose une activité qui ne comporte pas de manipulation de leur part ; ils veulent absolument passer au tableau » ajoute l'enseignante.

Après 10 mois d'utilisation, le bilan est positif. « L'année 2011/2012, je compte poursuivre l'utilisation en me perfectionnant et créer de nouvelles activités en utilisant des fonctionnalités plus poussées. J'ai aussi envie d'utiliser davantage le tableau en petits groupes pour permettre à chaque élève d'être actif ».

Deux élèves de CM2, utilisateurs du TNI partagent leurs impressions :

SAMUEL

« Nous faisons des corrections d'exercices mais aussi des recherches internet. Parfois nous recopions des leçons reproduites sur le TNI (comme un vrai tableau !) et nous étudions aussi des leçons ».

GUILLAUME

« Nous nous sommes servis du Tableau pour aller sur Google Earth et regarder la structure des villes et la composition des maisons après la Seconde Guerre Mondiale ».

200 TNI déjà installés fin 2011
Objectif 2014 : 350 salles de classe équipées

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine, le plaisir des enfants

9 élèves sur 10 déjeunent au restaurant scolaire au moins une fois par semaine, ce qui représente environ 1 630 000 repas sur l'année. Afin de garantir une alimentation riche et équilibrée, les enfants bénéficient d'un service de qualité et durable assuré tout au long de l'année par des équipes formées et à l'écoute.

- près de 13 000 repas par jour et des menus établis par des diététiciennes.
- de nombreux audits de contrôle dans les restaurants scolaires : qualité, nutrition, hygiène et organisation générale sont examinés minutieusement.

- des légumes et des fruits de saison sans OGM et issues de la filière durable (17 %). C'est aussi près de 10 % de produits issus de l'Agriculture Biologique, 4 % de Label Rouge et 4 % de produits « Commerce équitable » et « AOC ».
- de nombreux menus à thème et festifs tout au long de l'année.
- des agents municipaux formés à l'éducation nutritionnelle et aux règles d'hygiène.
- 25 à 30 minutes, c'est la durée minimum du repas.

MANGEZ

CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR

Pour ce faire, les menus sont diversifiés et la Ville participe au Programme Européen « un fruit pour la récré ». Plus de 4 600 enfants scolarisés en RRS (réseau réussite scolaire) bénéficient ainsi d'une distribution de fruit, de jus ou de compotes sans sucre chaque jeudi. Les écoles maternelles et élémentaires en RRS sont de plus fournies en lait Bio.

CLAIRE, 42 ans, qui scolarise sa fille en CE2 dans une école primaire du centre ville, va dans le sens de cette initiative : « Je suis ravie que ma fille puisse avoir une alimentation saine à l'école, c'est d'autant plus important que c'est un âge où ils sont en pleine croissance. A la maison on essaye de manger tous ensemble 5 fruits et légumes par jour et d'éviter les sucreries donc je suis rassurée qu'à l'école, elle puisse avoir gratuitement une distribution d'aliments bons pour la santé fournis par la Mairie ».

Lutter contre le gaspillage

A la rentrée scolaire, 10 écoles verront leurs déchets valorisés en compost et chaque année 10 nouvelles écoles effectueront progressivement un tri sélectif de leurs déchets alimentaires. L'un des éléments clé dans le développement durable est ainsi avant tout la maîtrise et la diminution du gaspillage. Retrouvez toute l'information sur les menus, les fiches de composition des plats, mais aussi des idées recettes sur le site du SIVU : www.le-gout-dans-nos-assiettes.com

... ET AUSSI LES DEPLACEMENTS

Les transports : indispensables au projet éducatif

140 bus sillonnent, chaque semaine, l'agglomération pour amener élèves et enseignants vers les piscines, musées, cinémas et autres patinoires. La Mairie attribue à chaque école une enveloppe annuelle dédiée au transport qui sera utilisée en fonction des projets pédagogiques. Pour faciliter les sorties en tram ou en bus, la Mairie met à disposition des classes des lots de 36 tickartes (30 enfants+ 6 accompagnateurs).

Astuce

Ils ont franchi le pas...

Du domicile à l'école en « Car-à-pattes », c'est possible dans de nombreuses écoles de Bordeaux (Vieux Bordeaux, Dupaty, Pins Francs, Carle Vernet...) ! Au cours de l'année scolaire 2010/2011, 11 écoles ont ainsi mis en œuvre des lignes de « car-à-pattes », soit 16 au total, ce qui représente environ 90 enfants et 50 accompagnateurs.

ANNE-LYSE, 36 ans, participe à cette initiative qui lui permet d'amener elle-même sa fille à l'école dans le Vieux Bordeaux. « C'est un super système, les parents d'élèves et les écoles s'associent pour organiser un transport scolaire à pieds en toute sécurité et en plus éco-responsable ». Sa mise en place fait l'objet d'un accompagnement associatif par le Réseau Graine Aquitaine avec l'agrément de l'ADEME. Plus d'informations sur www.bordeaux.fr.



PARTICIPER A LA VIE SCOLAIRE

Le Conseil d'école, dans chaque établissement, vote le règlement intérieur, organise la semaine scolaire et prend part à tous les projets pédagogiques, à la gestion des moyens financiers alloués et aux activités éducatives. Présidé par le directeur ou la directrice, il est composé, entre autres, par les acteurs de la communauté éducative : les enseignants de chaque classe, les représentants des parents d'élèves élus, le maire ou son représentant, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et le délégué départemental de l'Éducation Nationale.

Les parents d'élèves ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants et sont associés au fonctionnement de l'école au travers des réunions et des rencontres avec les enseignants et la Mairie. **Les associations de parents d'élèves** sont informées et disposent des moyens matériels adéquats pour diffuser cette information à leurs adhérents. Leurs représentants, élus en octobre, participent au Conseil d'école et peuvent être médiateurs à la demande d'un parent d'élève.

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement public (PEEP),
33 rue des Faures 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 34 05 14

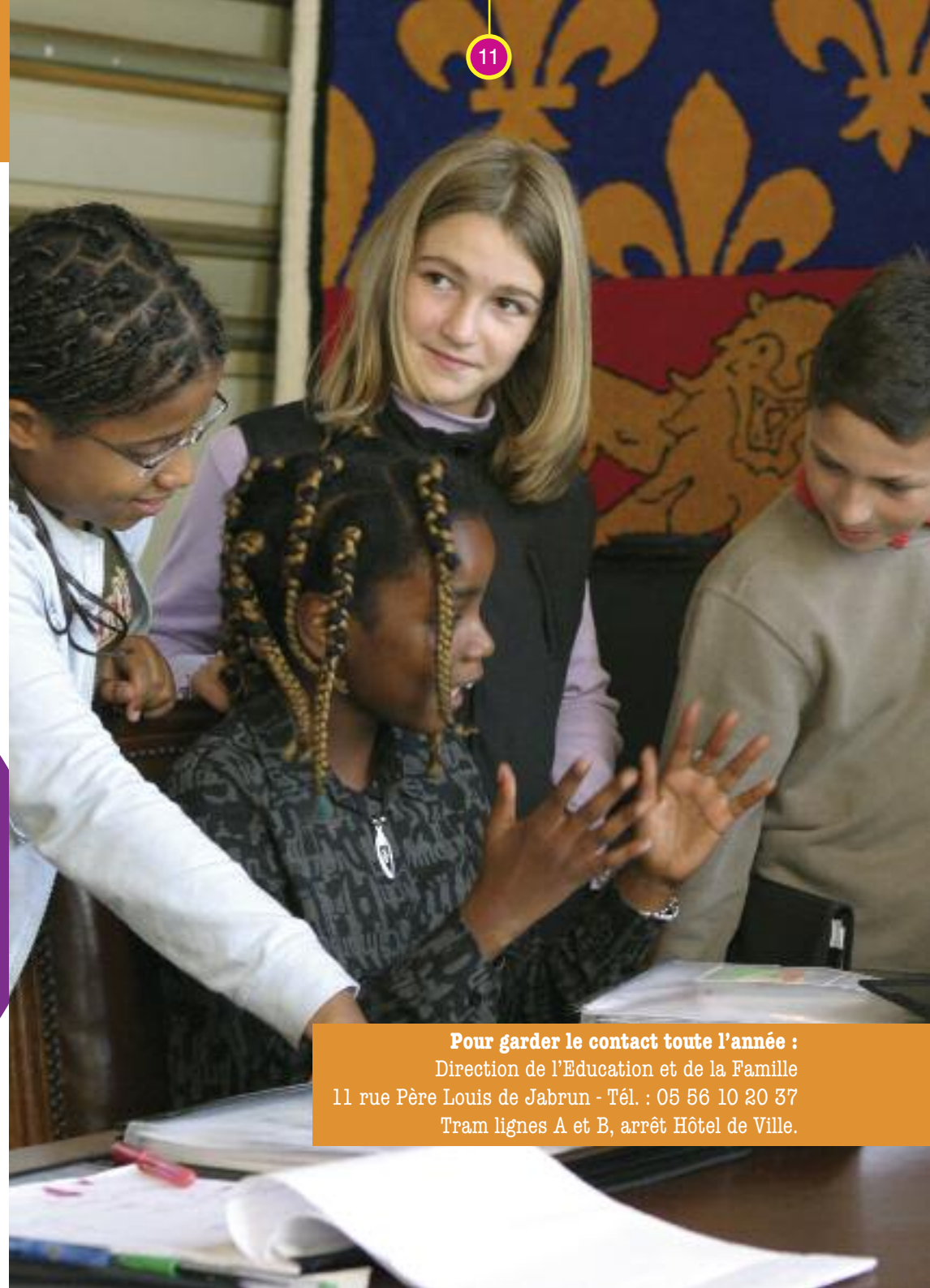
Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE),
114 rue de Saint-Genès 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 33 98 98

Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAAP),
5 avenue Hoche 33850 Léoignan.
Tél. : 05 56 64 73 56

Un Conseil pour devenir CITOYEN

La citoyenneté s'apprend tôt. C'est le rôle du Conseil municipal des enfants, créé à Bordeaux en 1999. Il permet aux enfants d'apprendre à débattre, réfléchir, proposer et agir pour la collectivité. Composée d'enfants de CE2 et CM1, l'assemblée est élue pour deux ans.

LISE Benabdallah, scolarisée en 2010/2011 en classe de CM2 à l'école primaire Paul Doumer, a été élue au Conseil Municipal des Enfants pendant 2 ans. « Notre travail était très intéressant, notre rôle était de proposer des projets à réaliser. Je suis contente, même si j'aurai aimé que cela dure plus longtemps. J'ai participé à la création d'une commission "Développement Durable, Environnement et sa Ville" et d'un événement pour sensibiliser les gens à la Maison écocitoyenne ». Le 21 octobre 2011, ce sont 61 nouveaux conseillers qui seront élus pour le 7^{ème} mandat du Conseil Municipal des Enfants et qui découvriront le fonctionnement de la collectivité et le rôle d'élus.



Pour garder le contact toute l'année :
Direction de l'Éducation et de la Famille
11 rue Père Louis de Jabrun - Tél. : 05 56 10 20 37
Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de Ville.

UN ACCUEIL ADAPTE

L'accueil périscolaire

Pour les enfants scolarisés en école maternelle :

Une organisation des accueils au plus près des besoins des enfants et respectueuse de leurs rythmes.

- **le matin** : un accueil par le personnel municipal (gratuit) dans toutes les écoles.
- **le soir** : un accueil payant pris en charge par une association du quartier dans tous les établissements.

Ces accueils ouverts de 16h30 à 18h30 sont encadrés par des professionnels à raison de 1 animateur pour 10 enfants.

Une **tarification adaptée** aux revenus des foyers et au temps d'utilisation du service est proposée aux familles. Ce dispositif est financé par la Ville, la CAF et les participants.

Pour les enfants scolarisés en école élémentaire :

- des garderies payantes matin et soir gérées par des associations.
- des activités encadrées entre midi et deux heures par des associations financées par la Ville et la CAF.

Le mercredi et les vacances dans les centres de loisirs

65 centres de loisirs gérés par des associations, maisons de quartiers, centres d'animation et centres sociaux proposent une palette très variée d'activités. Leur tarif varie en fonction du quotient familial.

1252 places offertes le mercredi pour l'accueil des 3-5 ans.

1766 places offertes le mercredi pour l'accueil des 6-11 ans.

L'école adaptée aux handicaps

Dès l'âge de 3 ans, les enfants porteurs de handicap peuvent être scolarisés à l'école maternelle (quel que soit leur handicap). A l'école élémentaire, ils peuvent bénéficier d'une scolarisation individualisée avec l'aide d'une auxiliaire de vie scolaire. Ils peuvent aussi intégrer des CLIS (classes d'intégration scolaire) où ils reçoivent un enseignement adapté. Tous les programmes de rénovation des écoles bordelaises intègrent une accessibilité pour les enfants handicapés.

Pour les enfants présentant un trouble de la santé chronique, il s'agit d'élaborer un protocole, aussi nommé Projet d'Accueil Individualisé (**P.A.I.**), entre les parents, le médecin scolaire, le directeur de l'école, l'enseignant et le représentant du Maire permettant l'application d'un traitement, d'un régime alimentaire ou autre.

Lors d'une situation de handicap, le Projet Personnalisé de Scolarisation (**PPS**) permet d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, notamment en aménageant son projet scolaire (aide pédagogique, matérielle, humaine ...).

L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Le sport aussi important que les maths !

Le sport participe à l'épanouissement et au développement de l'enfant au même titre que les disciplines intellectuelles. A Bordeaux, on privilégie la diversité des pratiques (jeux collectifs mais aussi patinage, bicross ou golf). La natation reste un apprentissage obligatoire, avec au moins 12 séances prévues chaque année.

Séjours découvertes pour les CE2, CMI, CM2

Patrimoine et culture, sport et environnement sont au menu de ces escapades urbaines ou rurales. Le financement de l'opération est assuré par la Ville avec une participation des familles.

L'expression culturelle

La Ville a mis en place depuis quelques années, en partenariat avec l'Inspection académique, un programme de sensibilisation à la culture. Concerts gratuits, projets artistiques, rencontres avec les artistes ou bien encore découvertes de films grâce à l'implication de l'Opéra national de Bordeaux et des musées.



Vive la montagne !

Au cours de l'année scolaire 2011/2012, 22 classes de CM1/CM2 bénéficieront de séjours de 6 à 12 jours en classes de neige, l'opportunité pour certains d'entre eux de s'initier à la pratique du ski. 27 classes de maternelle et d'élémentaire bénéficieront quant à elles d'un séjour sans nuitée aux Classes Vertes de Bordeaux Lac. Elles y seront accompagnées dans la mise en œuvre de leurs projets autour de l'éducation au développement durable par un animateur du Jardin Botanique. Par ailleurs des classes seront concernées par les nouveaux « séjours environnement à la montagne » (initiation à la raquette, visites etc...) d'une durée de 5 jours.

Le bonheur est dans le pré

Les Classes vertes sont destinées aux élèves de grande section de maternelle et de CP. Dès septembre, des séjours de 4 jours se déroulant dans une structure municipale située près de Bois de Bordeaux et du Parc Floral permettent de découvrir la nature, le jardinage et l'environnement. Au travers d'ateliers « jardinage » et éco-citoyens (gestion de l'eau etc.), une animatrice du Jardin Botanique accompagne les classes dans la découverte de l'environnement.

L'OEIL DE LA DIRECTRICE

Une enseignante de CM2 nous fait partager son point de vue sur le rôle de l'école dans l'éveil à la curiosité.

« L'école forme les citoyens de demain et nous essayons d'ouvrir au maximum l'esprit des enfants. Pour cela, nous travaillons beaucoup sur des projets variés qui sont toujours sources d'enrichissement pour les élèves. En 2011, nous avons décidé de correspondre avec une école d'Ativémé au Togo, un village sans eau ni électricité. Les enfants ont beaucoup appris et cela leur a permis de relativiser leur situation. Les enfants découvrent en plus le respect de l'environnement à travers des sorties au Bassin d'Arcachon, des classes de neige... L'ouverture sur le monde passe aussi par l'art et nous allons souvent voir des spectacles (danse, théâtre, concerts) ou visiter les musées de Bordeaux ».

LA SANTE PASSE AUSSI PAR L'ECOLE

Bordeaux dispose de 4 centres médico-scolaires qui regroupent chacun un médecin, une infirmière et une secrétaire. Ainsi, près de **4000** bilans médicaux et **6000** dépistages sont réalisés chaque année. Vaccins, bilans de santé, dépistages, consultations personnalisées et autres examens médicaux y sont gratuits pour les enfants, il suffit de prendre rendez-vous. Par ailleurs, les produits d'entretien utilisés dans les écoles sont essentiellement issus d'un label écologique et chaque année de nouvelles écoles sont équipées de matériels « microfibre » limitant l'utilisation d'eau et de produit.

- **Centre médico-scolaire, CMS Bordeaux Bastide**
47 rue de Nuits 33100 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 74 48
- **Centre médico-scolaire, CMS Bordeaux Caudéran**
30 avenue Charles de Gaulle
33200 Bordeaux
Tél. : 05 56 02 97 04
- **Centre médico-scolaire, CMS Bordeaux Nord**
9 rue Gouffrand 33300 Bordeaux
Tél. : 05 57 87 13 66
- **Centre médico-scolaire, CMS Bordeaux Sud**
10 rue Vilaris 33800 Bordeaux
Tél. : 05 57 95 93 80

Actions d'éducation à la santé collective

Les actions de prévention santé complètent la formation des enfants en leur expliquant des gestes simples de la vie quotidienne. A l'initiative des écoles ou de la Mairie, il est proposé :

- des actions de sensibilisation sur le sommeil, la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire.

- des actions à l'attention de toutes les écoles sur des thèmes comme les accidents domestiques, l'initiation aux gestes de 1er secours ou le développement durable.

Trois bilans médicaux

A 3-4 ans, 5-6 ans et 8-9 ans, un bilan de santé permet de dépister les troubles ou défauts mineurs : visuels, auditifs, du langage... Si besoin, vous pouvez demander une autorisation d'absence à votre employeur en présentant la convocation à cette visite médicale. Le compte-rendu de chaque examen de santé est inscrit par le médecin scolaire sur le "dossier médical de l'élève" qui relève du secret médical.

Vaccinations : bon à savoir

Pour l'entrée à l'école maternelle, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) est la seule obligatoire. Cependant, la vaccination contre la rougeole, les oreillons, et la rubéole, est fortement recommandée. Des vaccinations gratuites sont possibles dans trois centres de vaccination CMS Nord, CMS Sud, CMS Bastide dans lesquels vous pouvez vous renseigner.

Ce matin, il n'est pas bien ?

Prévenez l'administration de l'école dès la première demi-journée d'absence de votre enfant et signalez s'il s'agit d'une maladie contagieuse. Un mot d'absence lors de son retour en classe est le bienvenu. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical peut-être exigé.

Le calendrier de l'année

Rentrée des enseignants
vendredi 2 septembre 2011

Rentrée scolaire des élèves
lundi 5 septembre 2011

Toussaint
du vendredi 21 octobre 2011 après la classe
au mercredi 2 novembre 2011 au matin*

Noël
du vendredi 16 décembre 2011 après la classe
au mardi 3 janvier 2012 au matin

Hiver
du vendredi 17 février 2012 après la classe
au lundi 5 mars 2012 au matin

Printemps
du vendredi 13 avril 2012 après la classe
au lundi 30 avril 2012 au matin

Début des vacances d'été
Jeudi 5 juillet 2012 après la classe

* Arrêté Rectoral du 31 janvier 2011 concernant le report
des cours du vendredi 18 mai 2012 (Pont de l'Ascension)